

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/25/0410 du 8 juillet 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société POST Luxembourg l'autorisation d'exploiter à L-8379 Kleinbettingen, rue du Château d'Eau, un site radiotechnique.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



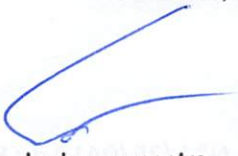
Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du1.5.JUIL.2026

Steinfort, le1.5.JUIL. 2026


Le bourgmestre




Le secrétaire communal